

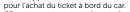
Le guide de poche « Se déplacer en CAR » : pour tout savoir sur le réseau de cars régionaux (plan, tarifs, points de vente, infos pratiques)



Pour demander l'arrêt du car, merci de bien vouloir faire **signe au conducteur.**



Faire l'appoint (billet de 20€ maximum autorisé)



CB sans contact acceptée pour le titre unitaire (5 tickets maximum).



À chaque montée à bord du car, même en correspondance, pensez à **valider votre titre.**



Les **chiens d'assistance** tenus en laisse sont les bienvenus à bord. Les **animaux de petite taille** sont tolérés s'ils sont transportés dans un panier ou sac.



Vous êtes tenus d'attacher votre ceinture dans les autocars.

OÙ SE RENSEIGNER?

transports.nouvelle-aquitaine.fr



Le centre d'appels répond du lundi au vendredi de 8h à 19h. Et du lundi au samedi de 8h à 19h de juin à septembre.







Horaires

Du **07/07/2025** Au **13/12/2025**



cilitez vos déplacements avec

Toute l'information sur m**transports.** nouvelle-aquitaine.fr



RRTL/TRANS-LANDES, impression : COPYTEL



HAGETMAU **◆ ►** MONT DE MARSAN

DU 7 JUILLET AU 13 DÉCEMBRE 2025

JOURS DE FONCTIONNEMENT (SAUF JOURS FÉRIÉS)	DU LUNDI AU VENDREDI			
HAGETMAU Place Montmartre	6:50	8:05	13:15	18:25
SAINT-SEVER Place de la République	7:03	8:18	13:28	18:38
SAINT-SEVER Quartier Péré	7:06	8:21	13:31	18:41
SAINT-PIERRE-DU-MONT Baobab	7:18	8:33	13:43	18:53
MONT DE MARSAN Av. du 34ème Régiment d'infanterie	-	8:40	13:50	19:00
MONT DE MARSAN Harbaux	7:21	-	-	-
MONT DE MARSAN Gare SNCF	7:25	-	-	-
MONT DE MARSAN Av. du 34ème Régiment d'infanterie	-	12:20	17:30	19:00
MONT DE MARSAN Gare SNCF	7:30	12:30	17:40	19:20(1)
MONT DE MARSAN Harbaux	7:32	12:32	17:42	19:22
SAINT-PIERRE-DU-MONT Baobab	7:34	12:34	17:44	19:24
SAINT-SEVER Quartier Péré	7:45	12:45	17:55	19:35
SAINT-SEVER Allées du Carmel	-	-	17:58	-
SAINT-SEVER Zone Escales	7:48	12:48	-	19:38
HAGETMAU Place Montmartre	8:05	13:10	18:20	19:55

⁽¹⁾ Correspondance avec le TER en provenance de Bordeaux : attente de 10 minutes maximum en cas de retard du train. Horaires donnés à titre indicatif, sous réserve des conditions de circulation.

Vélo autorisé à bord dans la limite des places disponibles, excepté en été sur les lignes estivales.

[🖒] Car accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR), dans la limite d'un fauteuil roulant par véhicule.